

## 1.5 Annexe obligatoire n°5 : Présentation du projet

### ► Contexte

Le projet est localisé dans une zone résidentielle de la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue, dans le département du Vaucluse (84). L'assiette foncière concernée par l'opération représente 5 133 m<sup>2</sup>.

Le projet est localisé sur la parcelle cadastrale section CO n°627 (voir **Figure 4**). Le PLU de la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue place le projet en zone **UC**.

Le site du projet est délimité par :

- à l'est par l'avenue Napoléon Bonaparte,
- au nord et au sud par des habitations,
- à l'ouest par la zone des Capucins.

Le terrain est actuellement occupé en partie par le parking de la salle des fêtes et de la piscine, et également par une partie du stade.

### ► Programme

Le projet porté par la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue consiste en :

- la suppression d'une partie du stade ;
- la création d'un parking de 175 places de stationnement au total.

Le plan masse prévisionnelle du projet est présenté en **Figure 5**.

### ► Stationnements

Le projet prévoit l'aménagement de 175 places de stationnement pour véhicules légers.

### ► Accès

L'accès au site se fait actuellement depuis l'avenue Napoléon Bonaparte à l'est. Cet accès sera conservé.

### ► Raccordement aux réseaux

Le site étudié étant un parking, il ne sera pas raccordé aux différents réseaux (télécommunication, électricité, assainissement, eau potable).

### ► Gestion des eaux pluviales

Le projet sera conforme à la réglementation en vigueur :

- le SDAGE Rhône Méditerranée approuvé le 21/03/2022 ;
- la doctrine de gestion des eaux pluviales de la DDTM 84 approuvé le 30/01/2017 ;
- le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue approuvé le 18/12/2019 ;
- le règlement du Plan de Prévention au Risque inondation (PPRi) du Coulon / Calavon – aval, en cours d'élaboration ;
- le PGRI Rhône-Méditerranée approuvé le 21/03/2022 ;
- le contrat de milieu « Sorgues (3<sup>ème</sup>) » approuvé le 02/02/2023.

Le planning prévisionnel des travaux est donné en **Figure 3**.

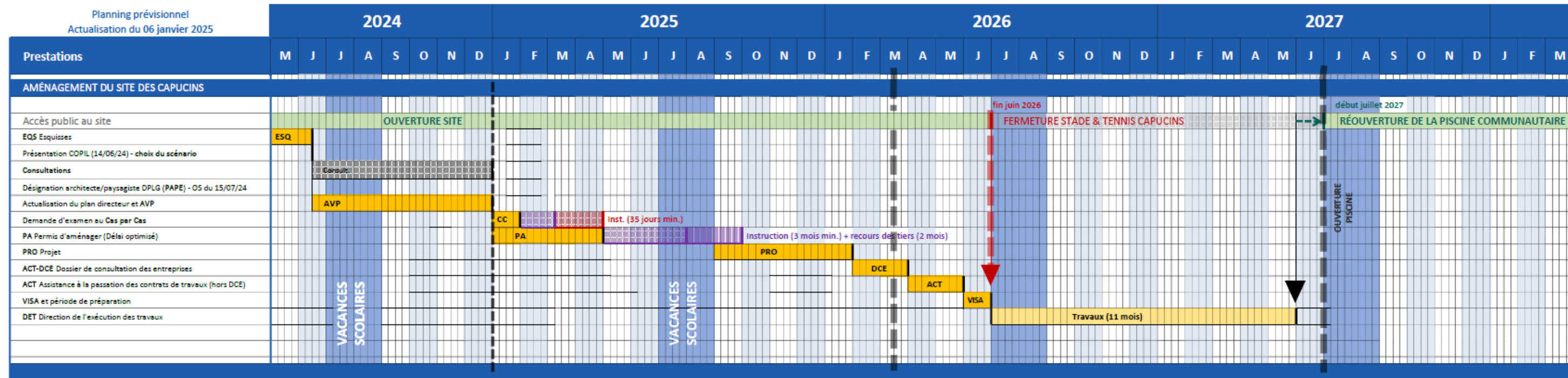


**Figure 3 : Planning prévisionnel des travaux (source : Commune de l'Isle-sur-la-Sorgue le 06/01/2025)**

### ► Démarche environnementale

Le projet s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement. Le projet élaboré par la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue vise à s'intégrer dans son environnement urbain et paysager. Les choix des essences végétales privilégieront des espèces locales et adaptées au climat méditerranéen, nécessitant peu d'arrosage.

Les objectifs environnementaux incluent :

- la réduction des îlots de chaleur, grâce à la végétalisation et à l'ombrage ;
- la préservation des ressources en eau, grâce à la gestion in situ des eaux pluviales ;
- l'amélioration de la biodiversité, par la création d'habitats pour la faune locale (insectes, oiseaux).

Le projet intègre des dispositifs paysagers et hydrauliques visant à gérer efficacement les eaux pluviales à la parcelle tout en renforçant le cadre naturel et esthétique du site,

- **noues paysagères** : des noues seront aménagées pour collecter et infiltrer les eaux pluviales provenant des surfaces imperméables. Ces noues joueront également un rôle esthétique, en intégrant des plantations adaptées (graminées, plantes vivaces, etc.) ;
- **arbres de pluie** : des arbres de pluie, implantés à des emplacements stratégiques, contribueront à la gestion des eaux pluviales en captant et filtrant l'eau. Ces arbres renforceront l'ombrage du parking et amélioreront l'expérience des usagers en période estivale ;
- **perméabilité des sols** : une partie des surfaces de stationnement sera réalisée avec des revêtements perméables permettant l'infiltration naturelle des eaux dans le sol. La circulation principale restera en enrobé classique pour assurer la durabilité des flux importants ;
- **espaces végétalisés** : des alignements d'arbres seront plantés pour structurer le parking et créer des îlots ombragés. Des massifs végétalisés bordant les noues viendront enrichir la biodiversité locale.

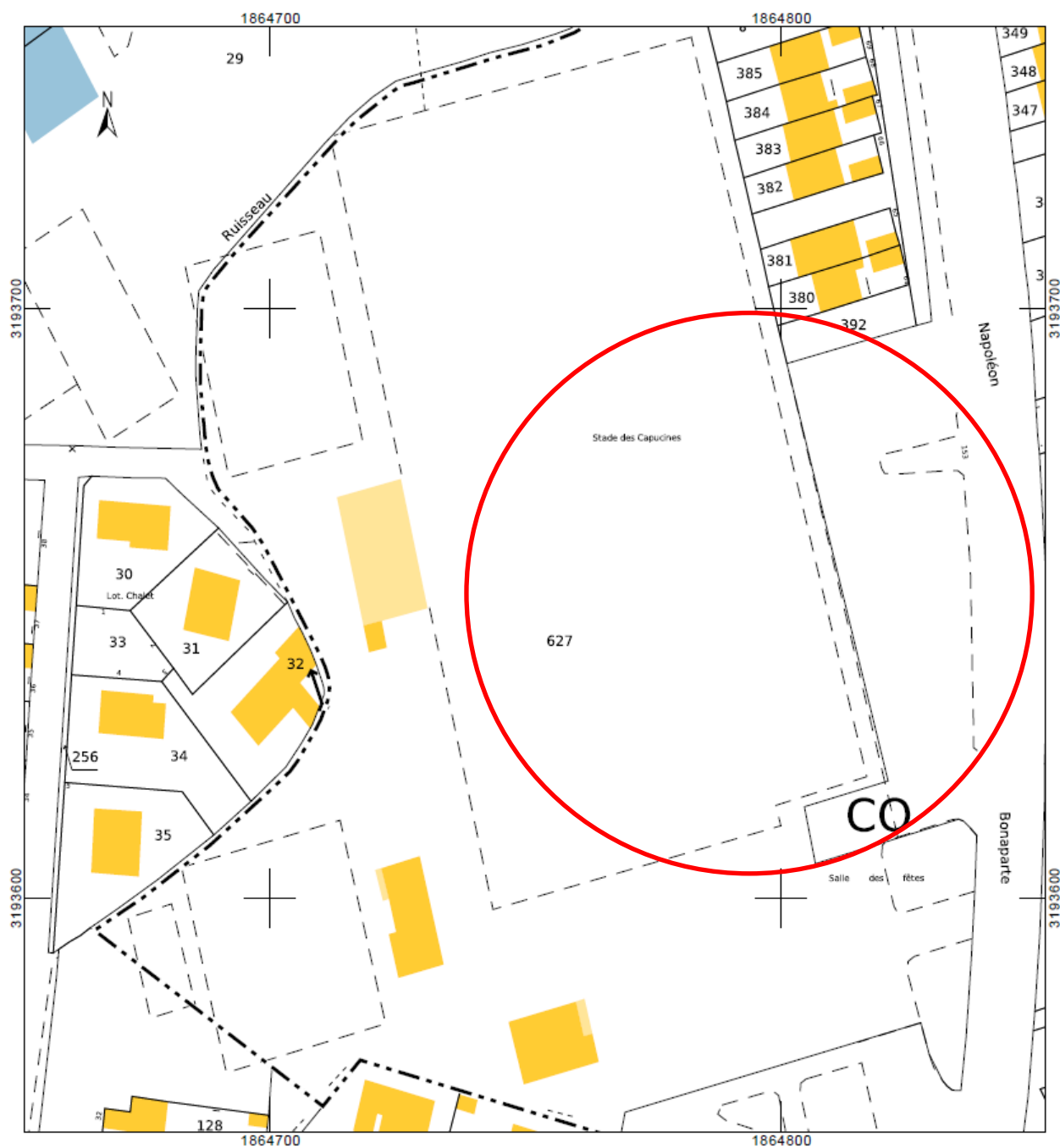


Figure 4 : Plan cadastral du site en projet (source : [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr), sans échelle)

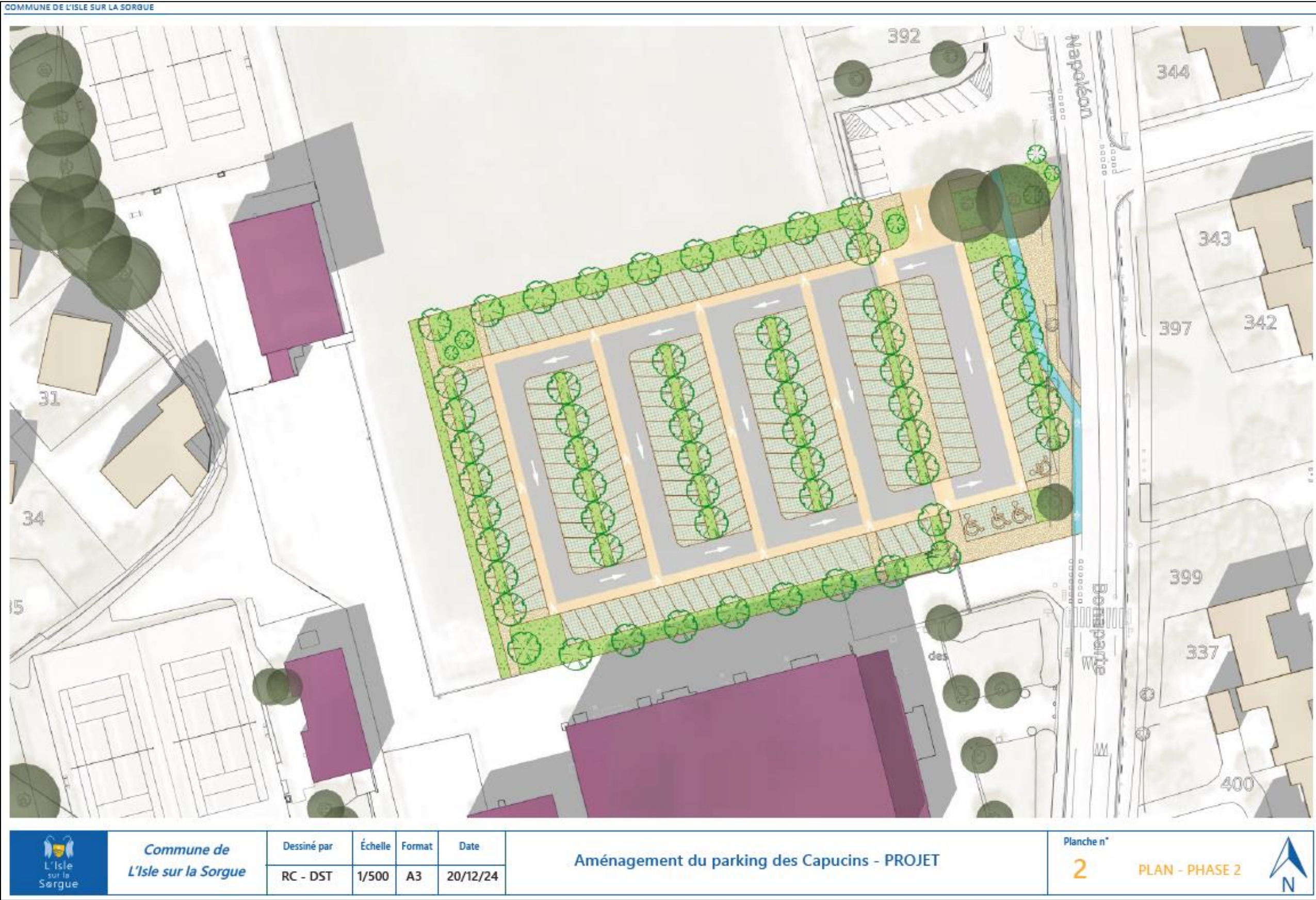


Figure 5 : Plan de masse du projet (source : Commune de l'Isle-sur-la-Sorgue le 20/12/2024)